



Communauté d'agglomération et pistes cyclables

Par patch051

Bonjour,

Depuis plusieurs années, j'essaie d'obtenir de la communauté d'agglomération dans laquelle j'habite, le retrait de rochers dangereux disposés en plein milieu de certaines pistes cyclables. Le but plus ou moins avoué est d'empêcher les nomades de s'installer sur ces pistes. Or, ces rochers d'une masse de plusieurs tonnes sont mal signalés et occupent en certain endroit la quasi-totalité du passage. C'est extrêmement dangereux, en plus d'être parfaitement inutile, puisque la largeur de ces pistes est incompatible avec le mode de vie des nomades, qui préfèrent des emplacements de surface plus importante.

N'importe quel particulier qui déposerait des obstacles aussi dangereux sur la voie publique ferait l'objet de poursuites. La collectivité ne le serait-elle pas également ?

Devant le refus de l'agglomération de prendre en compte mes différentes demandes, dois-je passer par une médiation avant d'envisager une procédure ? Et si on va jusque là, quel est le tribunal compétent ?

Merci d'avance pour vos avis et conseils.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez vous pris contact avec la préfecture ?

La motivation de ces rochers est-elle vraiment ce que vous en dites ?

Par ESP

Bonjour

Chez moi aussi, des obstacles ont été placés à certains endroits "stratégiques", mais sont signalés .

Avant d'envisager un recours contentieux,

[url=<https://www.vie-publique.fr/fiches/20290-comment-contester-une-decision-de-ladministration>][<https://www.vie-publique.fr/fiches/20290-comment-contester-une-decision-de-ladministration>][url]

Il faut vous adresser directement au président de la communauté d'agglomération, voire à la préfecture, en R/AR bien sur, car le recours administratif est obligatoire avant de saisir le juge.

Par patch051

Je n'aurais effectivement pas pensé à interroger la préfecture.

Je peux peut-être essayer ?

Et oui, la raison réelle mais non exprimée clairement m'a été donnée par un agent de la collectivité. En fait, les voiries concernées sont communautaires, mais c'est la commune sur laquelle se trouve cette voirie qui en effectue la gestion ordinaire. Et cette commune, la plus huppée de l'agglomération, est très soucieuse d'éloigner les nomades de son territoire, et multiplie donc les obstacles un peu partout. L'agent communautaire, qui reconnaît que ces rochers sont dangereux, a voulu les faire enlever, mais le maire s'y est opposé.

Par yapasdequoi

Au delà de la guéguerre locale, il suffirait peut être de les peindre en blanc ou de mettre des bandes réfléchissantes

pour remédier à votre souci.

De plus (à part les nomades) pensez à tous ces automobilistes qui stationnent abusivement sur les pistes cyclables ... Ne sont-ils pas dangereux aussi ? (même si un véhicule est plus visible de nuit qu'un rocher...)

Par patch051

Pour illustrer le propos, voici une photo que j'aurais dû mettre dès le début :

[url=http://lh3.googleusercontent.com/3IDJn0VooEFO_IHSHPrR9FFfKkBa3M5umgMQpXSX4SRqOE8tWW_tINz88SL_Vn1FamlrHVDC027Ju5Vu1d_ZOjrvp4a4j8ImlxJfottKfKU3HgJZZrKla7CzyGF1iWZfWx6gaTLJr0sobLOCd4zBV3DS-VJ8Z-MA1eTTbiQp9jBAdR0Jyn3k0AIMVACqe3zSZ4jOltbVVCovJu9QyeShdJCnNDivsrhiAy2Pc62aCc7UgQw7AsC5TEvWhcsMrbYnYFu1m1TMb23d4LdPpzgDM0WtV3iPQaWA2pniVgiLKXU1_iZ3tZ83BPEWpXb8qY9-TIbStP4iyN-SVRLGpVVz0CHB4i_ZYThZN3aM36Zj9LW_yCLz3bLjpEb80DxpWJtQ_Qv4xhil6WHz7CI5ItYp0KZsO-DpO5vksduo06aY9sgmV_5v3z3DZ7cZeEGzNXZpqfMZcdNIObrwP0UG-bj_6QNj3-N_fhyTJGhheqZQKtPjvFT-r34t6b1PzdUhLeiyvOGXfghhujfd9D8gAaUY-O1LcZkTojeAWX-tGjk0zn_143oJdzEYk4c2u163wN6uulW5Ec4KnNxAD9URLbFUj-uA6cNTt0LCf5rzZeGDCj6jeDGf7Wjrn1E0NJdqqMEvAh8ZqOI7ITLM-yr7ArLRed_VDqIfIVrVxWIL3hBGyqhAjKOUd_IUaf-VmHgg1prx9VEW7USJaHO_P-HID5hedmMrzgOHfClicSnETXt8DEtzJJeFP7P9puVjRyzzuH3jzK3Hz4Izoy6fnJ-TEwnJfLqfgS0klKNRBZIHnbup_Rtr39lczilYBg2Yjc3OI6eOlaacl2475bmoRpmQ0hpfw9oreE_mpvanzWVGRswsslgyY8hbtaA7dX71diXLMkq5eqQVN7qF-RvyftkUxSIU0bSSGjD4qsBsq5XJW-usjw=w1364-h767-no?authuser=0]http://lh3.googleusercontent.com/3IDJn0VooEFO_IHSHPrR9FFfKkBa3M5umgMQpXSX4SRqOE8tWW_tINz88SL_Vn1FamlrHVDC027Ju5Vu1d_ZOjrvp4a4j8ImlxJfottKfKU3HgJZZrKla7CzyGF1iWZfWx6gaTLJr0sobLOCd4zBV3DS-VJ8Z-MA1eTTbiQp9jBAdR0Jyn3k0AIMVACqe3zSZ4jOltbVVCovJu9QyeShdJCnNDivsrhiAy2Pc62aCc7UgQw7AsC5TEvWhcsMrbYnYFu1m1TMb23d4LdPpzgDM0WtV3iPQaWA2pniVgiLKXU1_iZ3tZ83BPEWpXb8qY9-TIbStP4iyN-SVRLGpVVz0CHB4i_ZYThZN3aM36Zj9LW_yCLz3bLjpEb80DxpWJtQ_Qv4xhil6WHz7CI5ItYp0KZsO-DpO5vksduo06aY9sgmV_5v3z3DZ7cZeEGzNXZpqfMZcdNIObrwP0UG-bj_6QNj3-N_fhyTJGhheqZQKtPjvFT-r34t6b1PzdUhLeiyvOGXfghhujfd9D8gAaUY-O1LcZkTojeAWX-tGjk0zn_143oJdzEYk4c2u163wN6uulW5Ec4KnNxAD9URLbFUj-uA6cNTt0LCf5rzZeGDCj6jeDGf7Wjrn1E0NJdqqMEvAh8ZqOI7ITLM-yr7ArLRed_VDqIfIVrVxWIL3hBGyqhAjKOUd_IUaf-VmHgg1prx9VEW7USJaHO_P-HID5hedmMrzgOHfClicSnETXt8DEtzJJeFP7P9puVjRyzzuH3jzK3Hz4Izoy6fnJ-TEwnJfLqfgS0klKNRBZIHnbup_Rtr39lczilYBg2Yjc3OI6eOlaacl2475bmoRpmQ0hpfw9oreE_mpvanzWVGRswsslgyY8hbtaA7dX71diXLMkq5eqQVN7qF-RvyftkUxSIU0bSSGjD4qsBsq5XJW-usjw=w1364-h767-no?authuser=0[/url]

Un vélo avec sacoches ne passe pas entre les deux rochers du premier plan. Imaginez un cycliste débutant, un enfant peut-être, confronté à ce passage...

Peindre en blanc des objets qui obstruent le passage ne servirait pas à grand chose, ils seront aussi visibles de jour et feront aussi mal lorsqu'un cycliste les heurtera. La nuit, la circulation est quasi-nulle.

De plus à plusieurs endroits, des potelets ont été installés qui remplissent la même fonction, les rochers y sont même parfaitement inutiles et pourraient donc être enlevés sans problèmes.

Certains endroits ne sont pas "protégés" par ces rochers, et il serait très facile de les contourner si quelqu'un le voulait. On a donc un dispositif à la fois dangereux et totalement inefficace.

Quant au stationnement abusif de véhicules particuliers, il n'y a aucun logement ou entreprise à proximité, le risque est donc quasiment nul.

La solution de bon sens est donc bien de faire disparaître ces rochers et de les remplacer par des potelets aux endroits où ceux-ci ne sont pas déjà présents.

Par patch051

Je n'arrive pas à faire apparaître la photo dans le corps du message. Il faudra copier et coller le lien complet, désolé.

Par yapasdequoi

La photo n'est pas visible.
Qui va se heurter volontairement contre un obstacle qu'il voit ? Ou alors il y a des excès de vitesse ? Trotinettes ? scooters ? rodéos urbains ?
La commune a-t-elle le financement pour retirer ces rochers (lourds...) et rénover les accès ? N'a-t-elle pas d'autres priorités pour des sites plus accidentogènes ?
Combien d'accidents ont-ils été décomptés dans cette zone dus à ces rochers ?

Par janus2

Bonjour,
J'ai rendu le lien de la photo "cliquable".

Par yapasdequoi

Merci !

En regardant la photo, il ne me vient pas plus de commentaire.

Le cycliste qui circule doit ralentir pour négocier ce passage, mais est-ce vraiment une piste cyclable ou bien aussi piétonne ? Les différents usagers doivent y cohabiter, ce qui implique une vitesse raisonnable ...

Par patch051

Il s'agit d'une très grosse agglomération, donc la question du financement ne se pose pas. La voirie dépense chaque année des millions en travaux, les quelques centaines d'euros nécessaires à l'enlèvement de ces obstacles ne sont rien dans le budget.

Quant au risque d'accident, il est bien réel (voyez la photo), car un cycliste peut à tout moment perdre le contrôle et heurter un obstacle qui occupe les trois-quarts de la largeur de la piste. Il est impossible de savoir si un accident s'est déjà produit sur cette piste mais ça arrivera, c'est certain.

Ajoutons que la piste est pour partie en descente, ce qui augmente mécaniquement la vitesse des usagers et augmente les risques de perte de contrôle

Faut-il attendre un blessé grave pour supprimer un dispositif dangereux (et inefficace, rappelons-le) ?

Mais on s'égare, parce que le vrai sujet, c'est le moyen d'obtenir l'enlèvement de ces rochers, ce que le bon sens commande.

Je vais donc envoyer une lettre un peu plus insistante à la communauté d'agglomération et on verra ce qu'il en ressort.

Merci pour vos contributions.

Par patch051

@ yapasdequoi : officiellement, c'est une piste cyclable, donc réservée aux cyclistes. Mais, comme il n'y a pas de trottoirs sur cette avenue très fréquentée, les piétons et joggers la fréquentent beaucoup. Elle est d'ailleurs suffisamment large pour accommoder les deux types d'usagers. Il serait facile d'officialiser cela par une signalisation appropriée, mais c'est une autre question.

Quant à la vitesse, elle est forcément réduite à ces endroits car ces rochers sont pour la plupart situés aux carrefours avec d'autres rues. Enlever les rochers ne conduisait pas à une augmentation de la vitesse des usagers à ces endroits.